

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13/03/2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 41 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : CCAL - Budget ANC – Affectation des résultats de l'exercice 2023 sur le budget 2024 N° 2024-20
--	--

Présents (41) : GUILBAUD Annie, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BLASCO Sabine, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, NARS Aline, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, MILLET Michel.

Absents (15) : GRANGE JB, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, FORTUNE Didier (excusé), CASCARRE Victor.

Procurations (6) : CAUMONT Marc à DESMARAIS Nadine
SOLANA Michel à RICARD Louis
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
BRUNET André à BLASCO Sabine
BALAGNA Patrice à ESTRADE Pierre
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José

Monsieur olivier CARTAN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le Compte administratif de l'exercice dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON**PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS 2023****BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2024****1/SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	23 183,49 €
RECETTES	23 230,20 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	46,71 €

Résultat antérieur - Excédent 1 770,60 €

Résultat cumulé à affecter - Excédent 1 817,31 €

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	0,00 €
RECETTES	0,00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0,00 €

Résultat antérieur - Excédent 3 886,28 €

Résultat cumulé à affecter - Excédent 3 886,28 €

RAR Dépenses	0,00 €
RAR Recettes	0,00 €
Solde des RAR	0,00 €

Résultat cumulé avec RAR 0,00 €

INSCRIPTIONS BUDGET 2024

R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	3 886,28 €
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 817,31 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	
R. INV - Restes à réaliser recettes	

Approuve, à l'unanimité, des membres présents et représentés, l'affectation des résultats de l'exercice 2023 sur le budget 2024 telle que présentée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
05240 ARREAU